



PARIS 12/12/2019

36 BASTION

Modification du protocole de saisine des stupéfiants

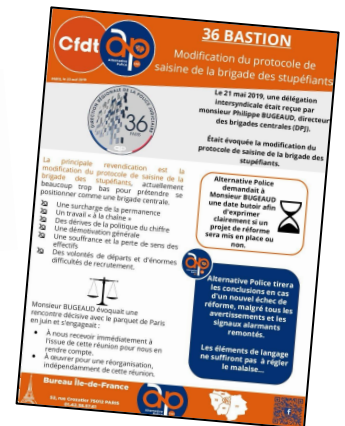


Alternative Police-CFDT IDF, force de proposition, intervenait courant mai 2019 auprès du Directeur des Brigades Centrales pour faire modifier le protocole de saisine de la brigade des stupéfiants.

Alternative Police-CFDT IDF se félicite d'obtenir une nouvelle répartition des compétences judiciaires entre la DRPJ et la DSPAP.

➔ Avancée pour les collègues de permanence puisqu'il y aura moins d'affaires chronophages, notamment le week-end avec les boîtes de nuit.

➔ Un soulagement qui va permettre aux collègues de retrouver une activité plus sereine.



Alternative Police-CFDT regrette toutefois le manque d'ambition de cette réforme, puisque la Brigade des Stups, en temps que brigade centrale, n'est même pas alignée sur les protocoles en vigueur dans les SDPJ (92, 93 ou 94), ce qui était l'objet des revendications portées par l'intersyndicale.



Réunion de travail !

A ce jour, aucune réunion n'a été organisée et aucune information n'a été communiquée de la part du Directeur des Brigades Centrales qui s'était engagé à recevoir les membres de l'intersyndicale au mois de juin 2019 pour évoquer les avancées de ce changement de protocole.

Alternative Police-CFDT renouvelle cette demande d'audience pour évoquer les problématiques persistantes et toujours d'actualités !

Bureau Île-de-France

52, rue Crozatier 75012 PARIS
01.42.38.57.61

